



Situation du secteur de la construction

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, SAHB, BGI
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
Service Etudes, Statistiques, Evaluations (SESE)

Secteur du bâtiment

- Près de 3 600 établissements employeurs en région en 2013¹
- Environ 21 300 salariés
 - 40% dans des établissements de moins de 10 salariés et 84% dans des établissements de moins de 50 salariés (80% au niveau national)
 - 44% dans la Marne, 25% dans l'Aube, 18% dans les Ardennes et 13% en Haute Marne (proche de la représentation de l'emploi salarié par département)
 - 62% qui travaillent sur des activités de second œuvre (travaux d'installation électrique, de menuiserie, de peinture/vitrierie) et 38% sur du gros œuvre (proche niveau national)
- Environ 24% des activités qui dépendent de la commande publique contre 76% du secteur privé²

Secteur des travaux publics

- Près de 500 établissements employeurs en région en 2013
- Environ 5 400 salariés
 - 51% dans des établissements de 50 salariés et plus
 - 43% dans la Marne, 24% dans les Ardennes, 22% dans l'Aube et 11% en Haute-Marne. Surreprésentation de ce secteur dans les Ardennes comparativement à la représentation globale de l'emploi salarié par département
 - 43% qui travaillent dans la construction de routes et autoroutes (contre 28% en France), 27% sur des travaux de terrassement courants et préparatoires (contre 20% en France)
- Environ 64% des activités dépendent de la commande publique

Caractéristiques des salariés du secteur de la construction Source : Insee, Dads 2011

Part de ...	(en %)	Champagne-Ardenne	France métropolitaine
Femmes		9,8	10,9
Moins de 26 ans		21,6	19,1
50 ans ou plus		19,8	20,3
CDI		83,9	85,3
Temps complet		92,4	92,0
Ouvriers		74,0	69,0
Employés		7,5	8,5
Professions intermédiaires		11,5	13,2
Cadres		4,5	7,1
Salaire horaire net moyen (en euros)		12,1	12,9

¹ Source : ACOSS, fin décembre 2013

² Source : Fédération régionale du bâtiment

Dans quelle mesure la commande publique influe-t-elle sur la sante du secteur de la construction ?

Une évolution favorable de la commande publique des collectivités territoriales entre 2008 et 2013³, un infléchissement en 2014

D'après les données collectées par la cellule économique régionale de la construction en Champagne-Ardenne, en 2013, le montant des travaux réalisés par les collectivités territoriales de la région s'élevait à 1 009 millions d'€ (soit 90% des dépenses d'équipements des collectivités territoriales). Le conseil régional et les conseils généraux totalisent 23% de l'ensemble des dépenses des collectivités territoriales en matière de BTP. Les dépenses des collectivités sur ce champ augmentent de 6,4% entre 2012 et 2013 et de 12,1% entre 2008 et 2013. En 2014, au regard du volume de travaux budgétisés à fin mai 2014 et du taux de réalisation des travaux entre 2009 et 2013, les dépenses des collectivités sont estimées à 842 millions d'euros, soit une baisse de 17% par rapport à 2013 (diminution de 6% par rapport à 2008).

Pour ce qui concerne les opérations de travaux publics sous maîtrise d'ouvrage Etat, quelques opérations peuvent être signalées sur la période 2014/2017 :

- les opérations liées à l'autoroute A 304 représentant un montant de travaux de plus de 60 millions d'euros sur 2015
- l'opération de la déviation de Chepy pour un montant compris entre 30 et 33 millions d'euros
- le contournement de St-Dizier avec un montant de travaux compris entre 12 et 13,5 millions d'euros

Une évolution favorable du chiffre d'affaires des entreprises du BTP de la région entre 2010 et 2013

En 2013, le chiffre d'affaire des établissements champardennais du secteur global de la construction est de 3,6 milliards d'euros, en baisse de 4% par rapport à 2012 contre -3% au niveau national. Il est cependant supérieur à celui enregistré en 2010 (+1%).

	Ardennes	Aube	Marne	Haute Marne	Champagne Ardenne	National
2010	599 727 121	1 046 054 847	1 550 389 996	392 907 222	3 589 079 186	254 783 003 726
2011	616 642 123	1 044 106 848	1 582 127 594	402 247 521	3 645 124 086	265 675 854 193
2012	637 784 905	1 136 613 089	1 600 644 231	393 178 438	3 768 220 663	285 984 381 335
2013	583 220 302	1 082 405 684	1 570 035 317	383 163 224	3 618 824 527	278 562 034 223
2014 au 31/08	397 579 502	727 015 496	1 050 831 674	250 638 070	2 426 064 742	188 115 702 083

Source : DRFIP

Les chiffres d'affaires correspondent aux déclarations des entreprises. Les statistiques annuelles correspondent aux déclarations déposées entre janvier et décembre de l'année N.

Cette évolution du chiffre d'affaire favorable entre 2010 et 2013 reflète cependant une partie seulement de la réalité du secteur en région, dans la mesure où il concerne les entreprises ayant leur siège en région (environ 13% des effectifs salariés champardennais du secteur BTP exercent dans un établissement dépendant d'un siège hors région⁴):

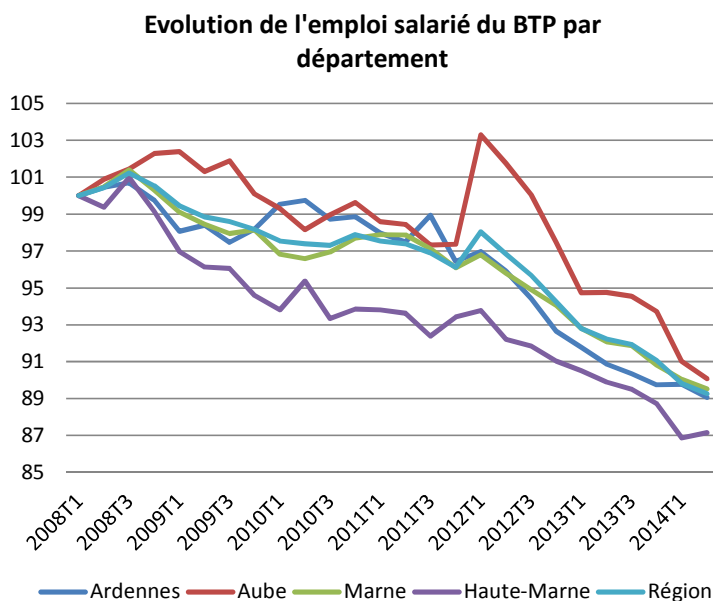
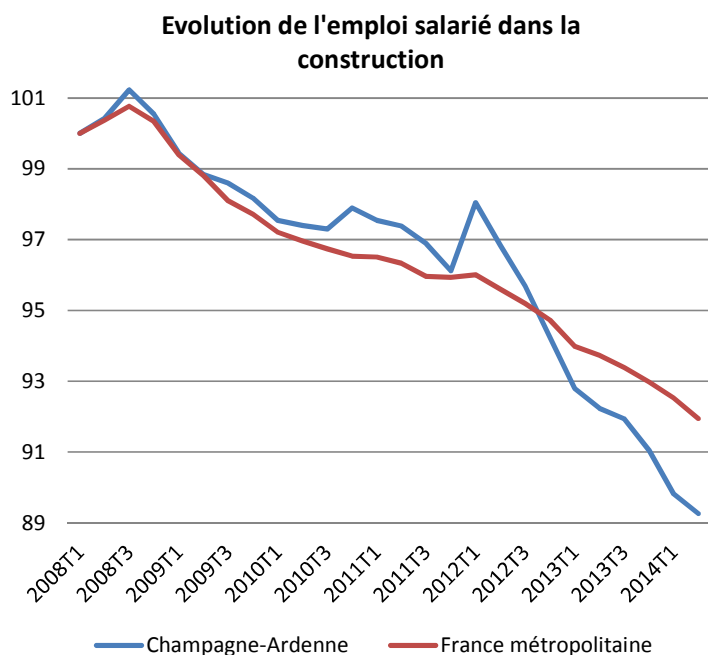
- Le chiffre d'affaire peut inclure des résultats d'établissements localisés hors de la région
- A contrario, les travaux effectués par certains établissements de la région qui dépendent d'entreprises dont le siège est hors de la région n'est pas pris en compte dans le chiffre d'affaire du secteur en région présenté ci-dessus.

³ Sources : Cellule économique régionale de la construction, *Les dépenses de bâtiment et des Travaux Publics des collectivités territoriales* - 2013

⁴ Source : SIENE, 08/12/2014

Une évolution défavorable de l'emploi dans le secteur depuis le début de la crise

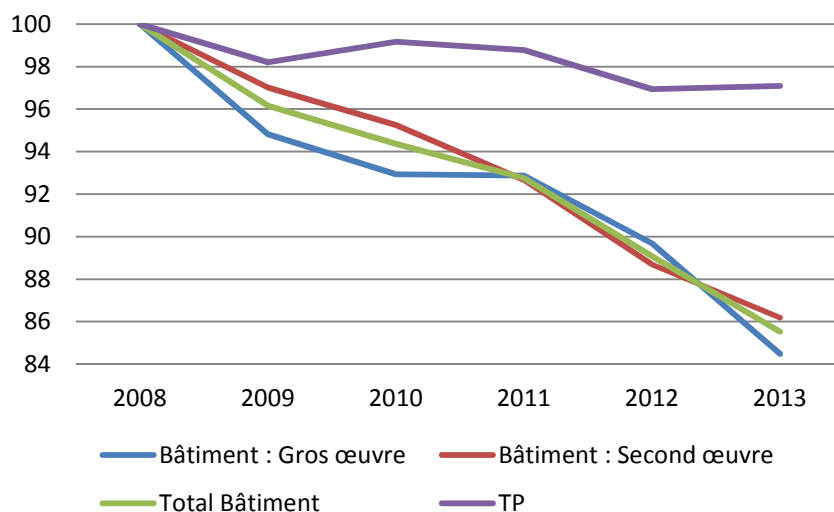
Une baisse de l'emploi salarié qui s'aggrave depuis mi 2012 (Source : INSEE)



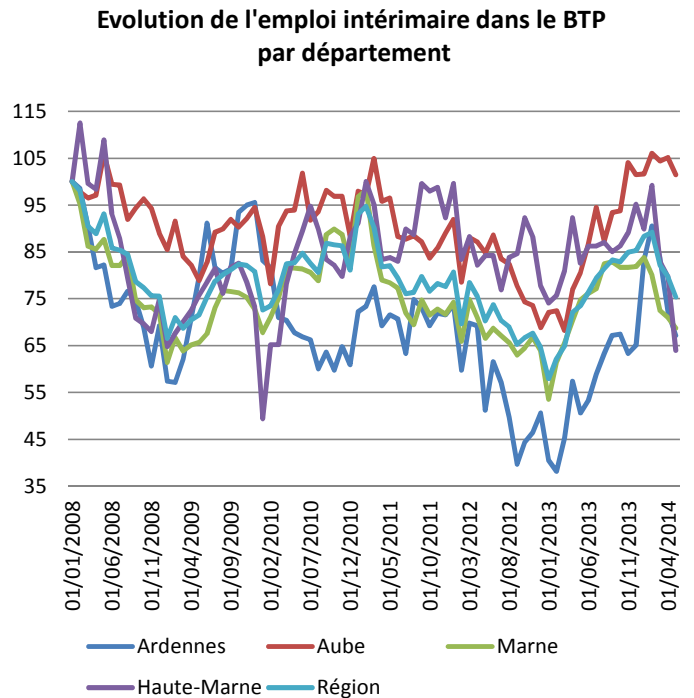
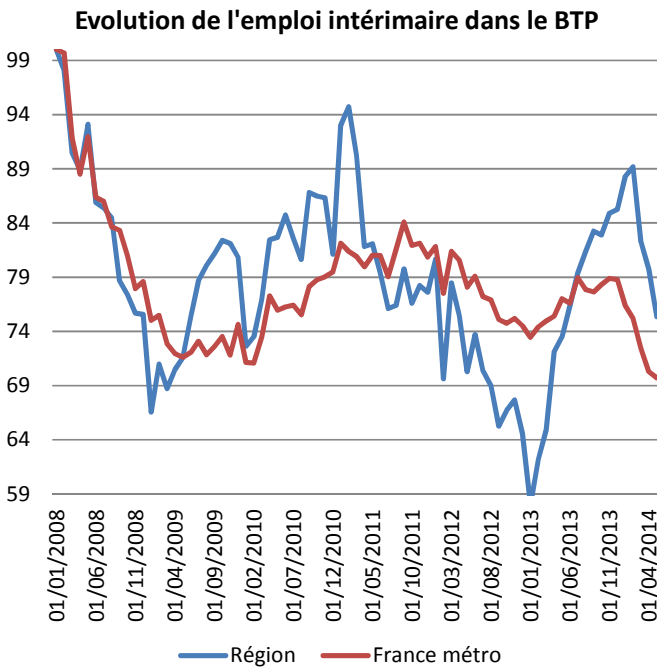
Depuis le début de la crise (mi-2008), l'emploi salarié (hors intérim) du secteur de la construction diminue globalement plus fortement en région qu'au niveau national : les effectifs salariés ont diminué de 11% (soit environ 3 300 emplois en moins) entre le 2^{ème} trimestre 2008 et le 2^{ème} trimestre 2014, contre une chute de 8% au niveau national. La baisse des effectifs enregistrés dans le secteur de la construction est par ailleurs plus importante que celle enregistrée tous secteurs confondus (-8% d'effectifs tous secteurs confondus en région). La baisse de l'emploi salarié est plus marquée depuis le 2^{ème} trimestre 2012 : sur les deux dernières années (2^{ème} trimestre 2012-2^{ème} trimestre 2014), le secteur de la construction a perdu 8% d'effectifs salariés (contre -4% au niveau national et -2% sur la période précédente entre le 2^{ème} trimestre 2008 et le 2^{ème} trimestre 2012).

Plus précisément, la baisse des effectifs est plus forte dans le secteur du bâtiment (-14% entre fin 2008 et fin 2013), contre -3% dans les TP sur la même période. Entre 2012 et 2013, les effectifs salariés du secteur des travaux publics sont stables.

Evolution de l'emploi salarié -Comparatif secteur du bâtiment et des travaux publics

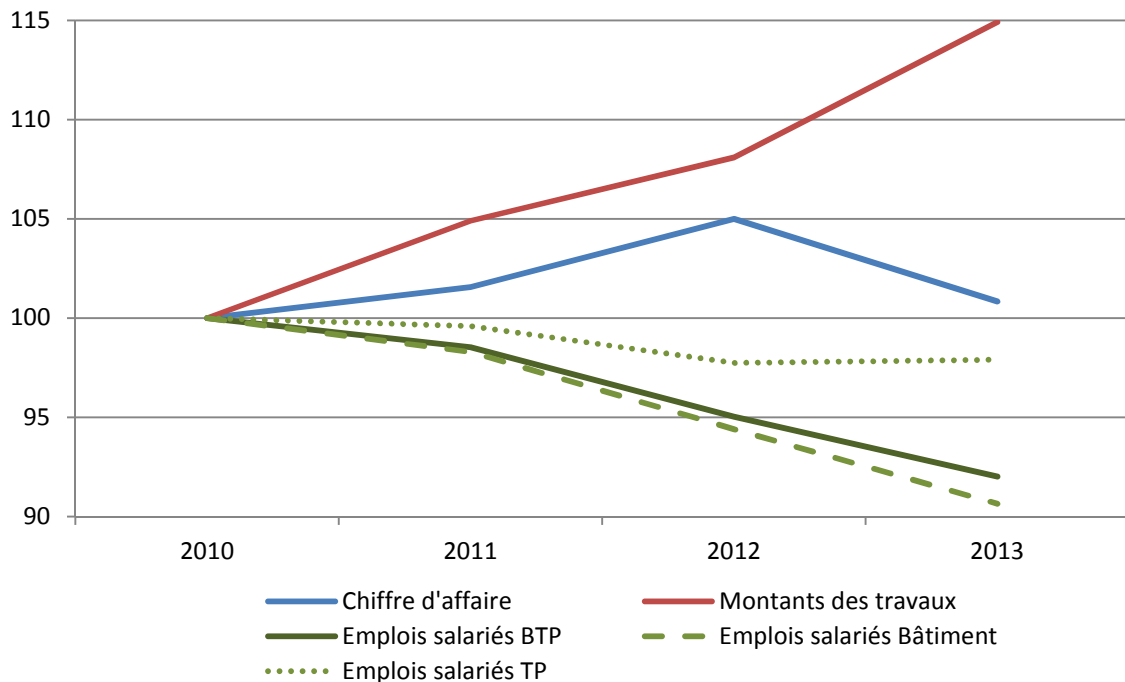


En ce qui concerne l'emploi intérimaire, en mai 2014, la région compte environ 1 850 personnes en contrats d'intérim sur les 5 derniers jours du mois (soit environ 16% des contrats d'intérim en région), soit 19% de moins qu'avant la crise en mai 2008 ; une reprise du recours à l'intérim dans le secteur était intervenue sur la période janvier 2013-février 2014, mais depuis cette date, les effectifs intérimaires chutent de nouveau.



Sur la période 2010-2013, l'investissement des collectivités territoriales augmente, le chiffre d'affaire des entreprises progresse légèrement et l'emploi salarié diminue.

Comparatif entre l'évolution des montants de travaux réalisés par les collectivités, le chiffre d'affaire des établissements du BTP en région et l'emploi salarié



La progression de l'investissement des collectivités territoriales pendant la crise ne compense pas la baisse des commandes privées enregistrées par l'ensemble du secteur de la construction. La situation varie cependant selon le secteur :

1. Dans le secteur des travaux publics qui dépendent à plus de 60% de la commande publique, l'évolution de l'emploi salarié est moins défavorable que dans le secteur du bâtiment.

2. Dans le bâtiment, l'investissement des collectivités territoriales ne suffit pas à soutenir l'emploi du secteur. Cela tient en premier lieu à la part limitée de l'activité du secteur dépendant de la commande publique : dans le secteur du bâtiment, qui représente 83% des effectifs salariés du BTP, **seul un quart de l'activité dépend de la commande publique.**

Sur la région Champagne-Ardenne, à l'image de ce qui est observé au niveau national, **les indicateurs du bâtiment** sont en forte baisse, avec une chute significative des logements mis en chantier (- 23 % sur les 12 derniers mois) et des logements autorisés (-12,6%). Les réservations de logements sont également en très forte diminution, soit 50 % de moins sur un an. Ainsi **la baisse de la construction neuve de logements** touche l'ensemble des catégories de mises en chantier, à noter que les constructions d'individuels groupés et de collectifs sont les moins impactés sur le dernier trimestre.

La construction neuve de locaux connaît une baisse des autorisations et des mises en chantier et suit une tendance identique à celle de la construction de logements. Ainsi la surface de locaux mis en chantier est en baisse de 25 % et les locaux autorisés en baisse de 32 %. Il convient de noter une exception à ce constat pour les commerces dont l'activité a évolué de plus de 43 %. Par ailleurs, il faut constater, sur le **marché de l'entretien-amélioration**, que le volume de travaux réalisés avec l'éco-PTZ **a évolué de plus de 5 %**, et que le nombre de prêts PTZ + délivrés a augmenté de plus de 66%.

Concernant la production de matériaux, celle-ci a profité d'un maintien de l'activité en début d'année 2014, la production de béton et de granulats est en hausse (+10%). Cependant, pour les granulats et le ciment, elle subit désormais la baisse d'activité connue au cours des derniers mois. Le faible niveau d'activité et les incertitudes liées aux prévisions pour les mois à venir laissent présager que le niveau de production de 2014 sera inférieur à celui de 2013. Les raisons sont principalement liées à la faible demande régionale et extra-régionale.

Enfin au troisième trimestre 2014, **le volume de carnets de commande est de 4,3 mois pour les entreprises des travaux publics, le niveau national étant de 4,8 mois.** L'observatoire de la commande publique de la CERC Champagne-Ardenne, publié le 3 décembre dernier, montre la faiblesse des investissements envisagés à court et moyen terme par les collectivités locales. Les faibles perspectives de commande sont identifiées par les organisations professionnelles du BTP comme étant le frein principal sur l'activité économique.

Par ailleurs, les travaux conduits en région peuvent être réalisés par des établissements localisés hors de la région et par des salariés détachés d'autres pays. En termes d'emploi, au-delà des salariés de la région, les établissements champardennais peuvent avoir recours à :

a) **des salariés détachés d'autres pays** : cela doit donner lieu à une déclaration de détachement auprès des services de la DIRECCTE ; ces salariés peuvent :

- i. dépendre de prestataires de services internationaux
- ii. être recrutés par une agence d'intérim étrangère, pour travailler dans un établissement champardennais

Nombre de salariés détachés : secteur BTP				
	2013	2012	2011	2010
Ardennes	144	62	123	135
Aube	109	69	126	277
Marne	828	415	128	528
Haute-Marne	283	21	105	136
Région	1364	567	482	1076

Source : UT DIRECCTE Champagne-Ardenne

D'après les contrôles effectués par les services de l'inspection du travail, les principales raisons du détachement évoquées par les entreprises sont les suivantes : le différentiel financier entre les systèmes de sécurité sociale notamment.

Le nombre de salariés détachés dans le secteur du BTP en 2013 est d'environ 1 400 en région (soit 5% du total des effectifs salariés, ces salariés n'intervenant cependant pas nécessairement sur l'année entière). Le secteur du BTP représente, en 2013, 33% des détachements effectués tous secteurs confondus. Le nombre de salariés détachés a fortement progressé en 2012 et 2013. A noter : certains détachements ne sont pas déclarés à l'administration : le ministère du travail estime que le taux moyen de non-déclaration se situe entre 1 salarié sur deux et un salarié sur trois⁵.

b) **des salariés étrangers qui sont recrutés directement.** Certains employeurs peuvent avoir recours à un intermédiaire, une personne qui a déjà travaillé pour eux qui fait venir d'autres travailleurs de son pays.

Par ailleurs, l'inspection du travail en partenariat avec l'URSSAF, les services fiscaux et la gendarmerie, constate également un recours au travail illégal dans le secteur BTP qui peut prendre plusieurs formes :

- Travail dissimulé par dissimulation d'activité: faux prestataires de services non déclaré auprès des organismes sociaux et fiscaux
- Travail dissimulé par dissimulation de salariés (absence de déclaration préalable à l'embauche, et en conséquence, de versement des cotisations sociales)
- Emploi d'étrangers sans titre : emploi de main d'œuvre hors Union européenne sans titre de travail autorisant la main d'œuvre à travailler en France.

⁵ Analyse des déclarations de détachement des entreprises prestataires de services en France en 2011, Rapport de la DGT, Septembre 2012

ANNEXE

Principaux ratios économiques du secteur de la construction

Ratios économiques	Champagne- Ardenne	France entière
Productivité apparente du travail (en euros par ETP)	60 480	66 756
Taux de valeur ajoutée (en %)	38,0	33,5
Intensité capitalistique (en milliers d'euros par ETP)	40	43
Taux d'investissement (en %)	9,8	9,7
Taux de marge (en %)	19,0	18,4
Taux de rentabilité économique (en %)	22,2	17,6
Taux de rentabilité financière (en %)	26,5	21,0
Taux d'autonomie financière (en %)	31,3	29,1
Taux d'autofinancement (en %)	165,4	191,9
Taux de prélèvement financier (en %)	5,4	11,1
Besoin en fonds de roulement (en jours de chiffre d'affaires)	21	34
Taux de distribution de dividendes (en %)	28,6	46,9
Taux d'exportation (en %)	0,6	1,7

Champ : Entreprises monorégionales ou quasi monorégionales

Source : Insee, Fare 2011, Clap 2011